



**HAUTE AUTORITE DE L'AUDIOVISUEL
ET DE LA COMMUNICATION**

République Togolaise
Travail-Liberté-Patrie

HAAC

N° 12 / HAAC / 17 / P

COMMUNIQUE

Le Président de la Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication (HAAC), invite tous les responsables des organes de presse en ligne à une séance de travail, le mardi 05 septembre 2017 à 09h00 au siège de l'institution à Agbalépédogan.

Les échanges porteront sur les modalités de création des organes de presse en ligne au Togo.

Vu l'importance de l'ordre du jour, la présence de tous est vivement souhaitée.

Fait à Lomé, le 31 août 2017



Guang TCHALLA